

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 19 FEV. 2018	Dossier complet le : 22 FEV. 2018	N° d'enregistrement : F2018-

1. Intitulé du projet

Extension de la centrale d'enrobé à Schweighouse sur Moder

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique
Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale **EJL ALSACE**
Nom, prénom et qualité de la personne **Christophe Minier, président de la société. Pierre-Jean ERARD, chef d'agence.**
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

4	7	9	4	0	0	7	2	3	0	0	0	2	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique **sarl**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
catégorie 1 : installation classée pour la protection de l'environnement sous catégorie : -a) autres installations classées pour la protection de l'environnement -b) autres installations soumis à enregistrement	Rubrique IOTA n°3220 A: remblais dans le lit majeur d'un cours d'eau, surface soustraite supérieure à 10000 m ² Rubrique ICPE n°2517 A: station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux autres que ceux visés par d'autres rubriques : 1°) la superficie de l'aire de transit (après extension de 20000m ²) est supérieure à 30000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il n'y a pas de travaux de démolition ni même de défrichage. Il s'agit d'aménager une plateforme destinée au stockage de granulats sur une surface de 20000 m². Cette plateforme se situe en zone inondable de rive gauche de la Moder, ce qui déclenche la rubrique IOTA n°3220 en régime d'autorisation.

4.2 Objectifs du projet

EJL Alsace exploite sur le site de Schweighouse une plateforme regroupant plusieurs activités :

- Recyclage de matériaux de déconstruction de chaussées
- Recyclage de MIDND
- Fabrication d'enrobés avec l'usine Schweighouse Enrobés

Cette dernière activité nécessite le stockage de granulats de différentes granulométries. Le projet actuel consiste en l'extension de la zone de stockage actuelle afin de préparer les stocks pour les prochains chantiers routiers prévus dans le secteur d' Haguenau. Le site actuel est limité en surface de stockage provisoire des granulats de différentes coupures 4/6, 6/10, ou 10/14. La société a de ce fait beaucoup de difficultés à répondre à la demande de ses principaux clients (CG 67, CCRH, communes...) par manque de place. Les granulats utilisés pour la fabrication d'enrobés proviennent essentiellement de la gravière de Hoerd. Pour être utilisés dans les différentes formules à fabriquer, ils font l'objet d'une caractérisation géotechnique et physique au titre du marquage CE, ce qui suppose un stockage en tas bien différenciés inférieurs à 1000 T et donc la nécessité de disposer d'une aire suffisante. Le stockage est un stockage provisoire de quelques mois afin de préparer les formulations des pour les futurs gros chantiers et assurer un approvisionnement régulier sans risque de rupture d'alimentation.

La surface sollicitée en extension représente près de 20 000m², sur la parcelle n°15 attenante au site actuel. Cette situation ne crée pas de distances supplémentaires de transports et ne génère pas de risques nouveaux par rapport à la situation actuelle. En effet, les accès à la voirie resteront les mêmes que les accès actuels.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux, il s'agira de décaper la terre végétale du site. La surface décapée sera simplement nivelée et sera prête à accueillir les stocks de granulats naturels.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site sera occupé par différents stocks de granulats, inférieurs à 1000T chacun. Les matériaux seront amenés par des camions et repris selon les besoins par un chargeur qui alimentera l'usine d'enrobés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un dossier unique dit dossier environnemental comprenant les rubriques IOTA et ICPE.

Une seule rubrique IOTA est déclenchée : il s'agit de la rubrique n°3.2.2.0 A consistant à remblayer le lit majeur sur une surface supérieure à 10000 m².

Le projet est également concerné par la rubrique ICPE 2517.E « Station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes autres que ceux visés par d'autres rubriques »

Le site actuel est soumis à autorisation, notamment pour l'activité de fabrication d'enrobés et l'activité de stockage temporaire 2517 est enregistrée pour une surface de 19000m².

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
surface d'extension	20000 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

5 rue du Ried - CS80307
Schweighouse sur Moder
67507

Localisation du projet :

Parcelle n°15 section n° 53 du ban
communal de Schweighouse/Moder.

Coordonnées géographiques¹ Long. 07°44'57"29 Lat. 48°49'20"59

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Arrêté préfectoral du 26 octobre 2004 autorisant l'exploitation du poste d'enrobage et le traitement des MIDND sur le site et le concassage - criblage des matériaux de démolition.

Arrêté préfectoral complémentaire du 22/04/2015 pour le suivi piézométrique du site.

Déclaration d'antériorité du 14/10/2013 :

* n°2515 : puissance installée < 200 Kwatt

* n°2517 : surface de stockage de 19000 m²

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'extension ne se situe dans aucune zone humide identifiée au SDAGE. Des expertises pédologiques menées ont confirmée l'absence de zone humide dans le secteur envisagé à l'aménagement de la plateforme.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Schweighouse sur Moder fait parti des communes listées au Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Moder et de la Zinzel du Nord. Le site du projet d'extension est concerné par un aléa moyen et fort.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est exclu de tout site NATURA2000. Le site NATURA 2000 le plus proche est celui du Massif Forestier d'Haguenau - ZPS n°FR4201798, situé au sud du projet d'extension, à une distance de 75 mètres.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne sera équipé d'aucun réseau : il n'y aura pas de prélèvement en eau dans le ruisseau ou dans sa nappe d'accompagnement.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	la plateforme destiné à recevoir les dépôt de matériaux recyclés sera perméable à la pluie ce qui permettra son infiltration dans le sol . Ceci permet de ne pas court-circuiter l'alimentation de la nappe.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site prendra place sur une maïsiculture intensive. Aucune espèce animale ou végétale rare ou protégée n'a été détectée durant les investigations. Le site actuel n'est absolument pas propice à l'épanouissement d'espèces animale ou végétale.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le site consommera 2 ha de champs cultivés.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site servira à entreposer des granulats.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme permettra de réduire considérablement le nombre de camions mis en circulation pour acheminer les granulats d'un site à un autre (chantier, zone de stockage).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera desservi par des camions et un chargeur pour aménager des stocks. Le bruit proviendra de la circulation interne des camions et du chargeur.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité n'engendre pas l'utilisation d'engins qui provoquent des vibrations type BRH, car il s'agit uniquement de stockage.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne sera pas éclairé de nuit de façon à ne pas déranger la faune notamment les chauves-souris. De plus, il n'y a pas d'activité en période nocturne. Eventuellement, en hiver, l'éclairage peut provenir des phares des camions et du chargeur.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aura pas de rejet d'eau pluviale ni d'eau usées ni d'eau industrielle. La plateforme sera perméable aux eaux de pluies qui pourront s'infiltrer dans le sol.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite une modification du document d'urbanisme (PLUI d'Haguenau).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la vocation du projet (stockage de matériaux recyclés inertes), et de sa position (champs cultivé sans aucun enjeu écologique), le projet peut-être dispensé d'une évaluation environnementale. Il sera obligatoirement soumis à une procédure conjointe (IOTA + ICPE) sous forme d'un dossier unique d'autorisation environnementale qui intégrera les incidences et mesures d'évitement, de réduction et de compensation en faveur de l'environnement et plus particulièrement en faveur du respect du champ d'inondation de la Moder : il est prévu de compenser volumétriquement le champ d'inondation perdu et de le reconstituer par déblais sous forme d'une prairie diversifiée apportant une plus-value écologique par rapport à la situation initiale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Schweighouse / Moder

le.

22 / 01 / 2018

Signature



DO · DL - THEVE NoN

